

## Communiqué de presse

Paris, le 21 septembre 2007

### Les nouvelles initiatives de la Voix De l'Enfant pour 2007-2008, avec le soutien de son partenaire SFR

« Protection de l'enfance et téléphonie mobile,  
une rencontre surprenante pour une coopération innovante »

#### **La Voix De l'Enfant développe une prise en charge globale pour les enfants victimes**

Près de 10 ans après la création des premières Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires en milieu hospitalier pour les enfants victimes et un retour positif des pratiques des professionnels pour l'accueil et l'audition des mineurs victimes dans un lieu unique et adapté, La Voix De l'Enfant souhaite :

- Démultiplier sur l'ensemble du territoire français ces Unités de temps, de lieu et d'action qui garantissent aux professionnels des conditions d'audition, d'examens médicaux et de prise en charge adaptées aux besoins des enfants victimes de violences sexuelles et autres maltraitances. 18 Permanences et Unités sont ouvertes à ce jour, 7 vont ouvrir d'ici la fin 2007 et une quinzaine en 2008.
- Créer pour chaque Permanence ou Unité d'Accueil un poste de psychologue ou d'assistante sociale, personne référente assurant le bon fonctionnement et le travail pluridisciplinaire.
- **Ouvrir et aménager, dans chaque juridiction, une salle d'audition** permettant au magistrat instructeur, si besoin, d'entendre et d'enregistrer le mineur et répondre à une demande de confrontation de la personne mise en cause en évitant toute confrontation directe. Cette dernière se déroulera dans 2 pièces séparées. Enfin, si l'enfant est appelé à témoigner à la barre au cours d'un procès, il sera entendu en vidéo-conférence de la salle d'audition.

Ces nouvelles initiatives s'inscrivent dans une prise en charge globale du mineur présumé victime et dans un souci :

- de lui assurer en particulier protection et sécurité,
- de donner aux professionnels des outils et des conditions de travail afin d'éviter à l'enfant de nouveaux traumatismes tout en permettant la manifestation de la vérité.

Cette salle d'audition au Tribunal permettra de prolonger et d'améliorer le dispositif des Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires en établissant tout au long de la procédure et jusqu'au procès un parcours « balisé » et sécurisé.

#### **SFR poursuit son engagement auprès de la Voix De l'Enfant**

La création des Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires a vu le jour en particulier avec le soutien de SFR, partenaire de la Voix De l'Enfant depuis 2001. Dans le cadre de sa démarche citoyenne, SFR a été le premier opérateur à mettre le mobile au service de la solidarité et de la protection de l'enfant, offrant à ses clients de participer au mieux-être de l'enfant à travers des dons effectués depuis leur mobile. Depuis 2001, SFR et la Voix De l'Enfant proposent chaque année une initiative supplémentaire en faveur de l'enfance en détresse :

#### **contacts presse**

SFR  
Isabelle Naufle – 01 71 07 76 21 / [isabelle.naufle@fr.sfr.com](mailto:isabelle.naufle@fr.sfr.com)  
Estelle Ardouin-Petit – 01 71 08 24 54 / [estelle.ardouin@fr.sfr.com](mailto:estelle.ardouin@fr.sfr.com)

La Voix De l'Enfant  
Clémentine Colas  
01.40.22.04.22 / 06 11 18 34 91  
[communication@lavoixdelenfant.org](mailto:communication@lavoixdelenfant.org)

- 2001 : création du 1<sup>er</sup> numéro gratuit dédié au don
- 2002 : lancement d'une plate-forme téléphonique d'assistance fugue
- 2003 : lancement du recyclage des mobiles au profit de la Voix De l'Enfant
- 2004 : mise en place d'un service d'information dédié à l'enfance en détresse sur le portail multimedia Vodafone live !
- 2005 : lancement d'une nouvelle campagne radio de sensibilisation du grand public.

**En 2006, le partenariat avec SFR s'est articulé autour de deux actions clés :**

- Une **campagne d'envoi de SMS** aux clients de SFR, menée en décembre 2006, **64 086 euros** ont été collectés au profit de la Voix De l'Enfant, via le numéro court « VOIX » (soit 8649 depuis un mobile SFR). Ces dons ont notamment permis de financer des programmes de soutien scolaire, de soutien à des familles en difficulté, d'accompagnement d'enfants mineurs isolés, de lutte et de prévention contre le saturnisme, des séjours de vacances pour enfants malades, d'accompagnement psychologique à des enfants victimes.
- **Le recyclage des mobiles** dans les enseignes « espace SFR », qui a permis de réunir **300 000 euros** au profit de la Voix De l'Enfant. Le recyclage des mobiles finance uniquement la création et le fonctionnement de Permanences et d'Unités d'Accueil en milieu hospitalier.

**Pour l'année 2007 – 2008, SFR poursuit son engagement auprès de la Voix De l'Enfant, à travers :**

- Une **campagne de spots radio**, qui sera diffusée du 19 au 25 novembre 2007, avec pour but de sensibiliser le grand public aux enfants et jeunes en détresse (maltraitance, violence sexuelle, exclusion, fugue ...)
- Un **appel à dons** en décembre 2007, à la suite de la campagne radio, par envoi de SMS auprès des clients de SFR. En composant le numéro court « VOIX » (8649), les clients de SFR peuvent tout au long de l'année envoyer un don de 3 euros à la Voix De l'Enfant. Ce numéro leur permet également d'accéder à une plate-forme d'assistance d'urgence pour les enfants et adolescents en difficulté, via le portail multimedia Vodafone live!
- SFR va plus loin dans son engagement, qui met le mobile au service de la solidarité, avec la création à l'automne 2007 du **premier portail de dons** « Equisphère – Les Entrepreneurs du non-profit », disponible sur le mobile et le web. Ce service, en partenariat avec Equitel, permettra aux clients de SFR de faire un « micro-don » à l'une ou l'autre des associations référencées, dont la Voix De l'Enfant.

**contacts presse**